



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD**

Séance régulière tenue le 8 décembre 2025 au 220 rue Principale est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal à 19h00.

Sont présents :

M. Simon Habel
Mme Sarah Bernier
M. Denis Laprise,
M. Jean-Claude Giroux,
Mme Ghislaine Litière

Est absente : Mme Mylène Gill

Sous la présidence de monsieur Daniel Mercier, maire.

Est également présent : Monsieur Yves Bernard, directeur général/Greffier-Trésorier.

Une séance de travail s'est tenue le mercredi le 3 décembre 2025 au bureau municipal à 18h30. Les documents/informations nécessaires à la séance du 8 décembre ont été partagés à ce moment.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Daniel Mercier, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-12-01 : LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Simon Habel, appuyé par Ghislaine Litière, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel modifié (modification/s effectuée/s en surbrillance jaune) :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de séance régulière du 10 novembre 2025.
4. Approbation des comptes
5. Approbation de paiements de factures.
 - a) Facture – Services – Automatisation JRT – 517,39 \$
 - b) Facture – Services – Entretien Éric Talbot – 252,95 \$
 - c) Facture – Services – ACP Vigil Sécurité – 413,92 \$
6. Correspondance
 - a) Correspondance – Courriel – Patrick Thibodeau – Branchement – eau potable



- b) Correspondance – Courriel – ELECAL – Bornes électriques
 - c) Correspondance – Invitation – Rendez-vous Développement Local - FQM
 - d) Correspondance – Repas des nouveaux arrivants – Juin 2026
 - e) Correspondance – Courriel de M. Styves Laprise – Nomination du maire suppléant
 - f) Correspondance – Action Jeunesse Côte-Sud - Remerciements
7. Administratif
- a) Administratif – Augmentation marge de crédit – 150 000 \$ - Orientation
 - b) Administratif – Avis de dépôt des intérêts pécuniers
 - c) Administratif – Adoption budget 2026 et PTI – 29 janvier 2026
 - d) Administratif – Résolution – Modification membres CCU - Nomination
 - e) Administratif – Montant dus à la municipalité – 3 décembre 2025
 - f) Administratif – Retour FQM – Demande de préventionniste - Retour
8. Travaux publics
- a) Travaux publics – Consentement pour travaux électriques – Domaine Rêve Nature
 - b) Travaux publics – Fin de contrat d’embauche – Suivi retour des équipements
 - c) Travaux publics – Rencontre avec St-Paul – Rang 1 – Travaux à planifier
 - d) Travaux publics – Demande de soumission – Suivi
 - e) Travaux publics – Réparation des trous – Chaussées - Suivi
9. Incendie et sécurité
- a) Incendie – Rencontre CAR – Mise en commun des services incendies
10. Eau potable
- a) Eau potable – Soumission – Alectron – contrat de service 2026
11. Eaux usées
12. Loisirs
- a) Loisirs – Projet de service de Bibliothèque – avec NDR – 1 500 \$
13. Parc des Appalaches
14. Héritage
- a) Comité sur l’avenir de l’Héritage – Suivi
 - b) Héritage – Demande du comité – Utilisation ancien logement pour 5 à 7
 - c) Héritage – Rencontre avec Fabrique – 22 décembre 2025 – À confirmer
 - d) Héritage – Modification – membres du comité sur l’avenir de l’Héritage – Styves Laprise
15. Avis de motion
- Aucun avis de motion n’est déposé.
16. Adoption de règlement
- Aucune adoption de règlement n’est planifiée pour cette séance.
17. Résolutions diverses
- a) Résolution – Renouvellement – Entente Croix-Rouge – Aide aux sinistrés
 - b) Résolution – CAUCA – Contrat de services – Répartitions des communication incendie
 - c) Résolution – CAUCA – Contrat de services – Gestion des communications 9-1-1
 - d) Résolution – Calendrier des séances régulières 2026



- e) Résolution – Nomination du maire suppléant - Rotation
- f) Résolution – Fermeture du bureau du 23 décembre 2025 au 5 janvier 2026 inclus
- g) Résolution – Émission d'un permis de lotissement – 23 nouveaux lots et une rue privée - Guillaume Couette
- h) Résolution – Émission d'un permis de lotissement – 8 nouveaux lots – Domaine du Lac Laflamme – Société immobilière MAG

18. MRC – Points à souligner

19. Varia

- a) Varia – Directeur général – Fin de contrat - 31 décembre 2026
- b) Varia – Développement – lotissement – Rue des Loisirs – Luc Poirier
- c) Varia – Comité des Loisirs – Proposition activité

20. Période des questions.

21. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-12-02 : LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 NOVEMBRE 2025

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Sarah Bernier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 10 novembre 2025.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

4. APPROBATION DES COMPTES

2025-12-03: APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par Denis Laprise et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 87 702,02 \$ qui incluent les salaires.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

5. APPROBATIONS PAIEMENTS DE FACTURES

2025-12-04: APPROBATION PAIEMENTS – FACTURES

Attendu que des produits/services ont été achetés/rendus à la municipalité de Ste-Euphémie par le/les entreprise/s suivante/s :

- a) Facture – Services – Automatisation JRT – 517,39 \$
- b) Facture – Services – Entretiens Éric Talbot – 252,95 \$
- c) Facture – Services – ACP Vigil Sécurité – 413,92 \$

il est proposé par Jean-Claude Giroux, appuyé par Sarah Bernier et résolu d'autoriser la direction générale à procéder aux paiements de ces factures.



Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Je, Yves Bernard, directeur général et greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées aux résolutions # 2025-12-03 et # 2025-12-04.

Yves Bernard, directeur général

6- CORRESPONDANCE

a) Correspondance – Courriel – Patrick Thibodeau – Branchement – Réseau Aqueduc

Les propriétaires du lot 6 221 072 ont acheminé un courriel à la municipalité demandant des clarifications concernant leur demande de branchement au réseau d'aqueduc de la municipalité. La direction générale prend en compte les commentaires des membres du conseil et acheminera une correspondance aux propriétaires en tenant en compte de ceux-ci.

b) Correspondance – ELECAL – Bornes électriques

Les membres du conseil prennent connaissance d'une correspondance provenant d'un intervenant de la compagnie ELECAL concernant une offre de service de leur entreprise pour l'installation de bornes de recharge électrique. Les membres du conseil se montrent intéressés par une présentation de cette entreprise. La direction générale acheminera une invitation à l'entreprise pour venir présenter le projet d'installation de bornes électriques.

c) Correspondance – Invitation – Rendez-vous Développement local - FQM

Les membres du conseil sont informés d'une possibilité de participation au Forum du développement local organisé par la FQM. Les membres du conseil intéressé/e/s peuvent s'inscrire de leur côté. Habituellement, la MRC de Montmagny inscrit des participants/es au niveau des employés et/ou des élus.

d) Correspondance – Repas de nouveaux arrivants – Juin 2026

Le conseil prend connaissance d'une demande de la part de la part de l'équipe Immigration de la MRC afin de connaître le moment où se tiendra le repas des nouveaux arrivants. Selon les échanges entre les membres du conseil, il est mentionné que cette activité pourrait se tenir au mois de juin 2026 dans le cadre de la Fête des Voisins.

e) Correspondance – Courriel de M. Styves Laprise – Nomination maire suppléant.

Les membres du conseil prennent connaissance du courriel de M. Styves Laprise concernant la nomination du maire suppléant lors de la dernière séance du conseil. Une lecture en est faite à l'assemblée.

f) Correspondance – Action Jeunesse Côte-Sud – Remerciements

Le conseil reçoit une lettre de remerciements pour la contribution financière donnée à l'organisme pour l'aider dans l'atteinte de son mandat.



7. ADMINISTRATIF

a) Administratif – Augmentation de la marge de crédit – 150 000 \$ - Orientation

Le conseil municipal est informé de la réponse négative de la part de la Caisse Desjardins concernant la résolution votée au conseil pour augmenter la marge de crédit à 350 000 \$. Il appert que cela dépasse le ratio de 30 % de la taxe générale collectée et le montant tenant lieu de taxes reçu du Gouvernement du Québec (selon les directives de Desjardins). Suite à cette information, les membres du conseil vote une nouvelle résolution :

2025-12-05 : RÉOLUTION POUR AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT – CAISSE DESJARDINS MRC DE MONTMAGNY – COMPTE FOLIO XXX100

Attendu que la municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud possède une marge de crédit de 200 000 \$ auprès de la Caisse Desjardins MRC de Montmagny;

Attendu que cette marge est utile est pratique et incontournable pour la gestion administrative des activités de la municipalité;

Attendu que la demande d'augmentation effectuée en novembre au montant de 150 000 \$ a été refusée par la Caisse Desjardins car le montant dépassait le ratio 30% des taxes perçues et la compensation tenant lieu de taxes, selon les directives de la Caisse de Desjardins.

Attendu que la période annuelle entre janvier et mars soit le début de l'année civile, la marge de crédit est utilisée et nécessaire;

Attendu qu'après analyse de la situation, le conseil municipal souhaite augmenter à sa limite maximale le montant autorisée de la marge de crédit;

Il est proposé par Jean-Claude Giroux, appuyé par Ghislaine Litière que le montant de la marge de crédit soit augmenté jusqu'au maximum possible soit 30 % de la valeur des taxes et de la compensation tenant lieu de taxes. La résolution autorise le directeur général à prendre les actions nécessaires pour augmenter la marge telle que demandé par les membres du conseil en séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

b) Avis de dépôt – Intérêt pécuniers

Le directeur général dépose en séance les formulaires complétés par les membres du conseil concernant les intérêts pécuniers.

2025-12-06 : RÉOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU BUDGET 2026 AINSI QUE LE PTI (PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION)

Attendu qu'un budget municipal pour l'année financière 2026 doit être adopté par la municipalité avant le 31 janvier 2026;

Attendu que des actions réglementaires doivent être effectuées avant l'adoption du budget (avis public etc);

Attendu que le plan triennal d'immobilisation (PTI) 2026-2028 peut être adopté à la même séance que le budget 2026;



Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Simon Habel et résolu que l'adoption du budget ainsi que le PTI soit fixé pour le 29 janvier 2026 lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-12-07 : RÉOLUTION – MODIFICATION MEMBRE DU CCU – NOMINATION CONSEILLÈRE MUNICIPAL

Attendu qu'une vacance est survenue au sein du CCU suite au départ de M. Éric Talbot à titre de conseiller municipal;

Attendu que Mme Sarah Bernier a été élue lors de la dernière élection municipale à titre de conseillère au poste #1;

Attendu que Mme Bernier maintient son intérêt pour une participation au comité consultatif en urbanisme;

Il est proposé par Simon Habel, appuyé par Denis Laprise et résolu de procéder à la nomination de Mme Sarah Bernier, à titre de membre pour le comité consultatif en urbanisme (représentante de la municipalité).

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

e) Administratif – Dépôt du rapport des montants dus à la municipalité en date du 3 décembre 2025.

Le greffier-trésorier dépose un rapport sur les montants dus à la municipalité en date du 3 décembre 2025. Au niveau de taxes municipales, le montant dû (incluant les intérêts en date du 3 décembre 2025) s'élève à 100 358,07 \$ (moins créance non recouvrable 20 435,35 \$). Pour les autres comptes à recevoir, le montant s'élève à 1 814,20 \$.

f) Retour – FQM – Demande de préventionniste – Retour.

Le directeur général partage aux membres du conseil le résultat des échanges avec M. Frédéric Moisan (préventionniste à la FQM) concernant notre demande d'information touchant la salle communautaire et les exigences en matière de sécurité incendie et le code du bâtiment. M. Moisan a mentionné que les préventionnistes de la FQM ne répondent pas à ce type de demande. M. Moisan nous réfère à notre service incendie municipal ou à la division prévention des incendies de la MRC.

8. TRAVAUX PUBLICS

a) Travaux publics – Consentement aux travaux électriques – Domaine Rêve Nature

Les membres du conseil sont informés que le directeur général a signé la demande d'autorisation pour les travaux électriques (installation des poteaux électriques en vue de distribution) qui seront effectués dans les prochaines semaines sur le Domaine Rêve Nature. Une copie des travaux qui seront faits sont conservés au bureau municipal.

2025-12-08 : RÉOLUTION – ÉQUIPEMENTS NON RETOURNÉS ET CLÉS – ANCIEN EMPLOYÉ MUNICIPAL.



Attendu que M. Sylvain Ricard n'est plus employé de la municipalité depuis la fermeture de son poste par résolution du conseil à la séance régulière du 10 novembre 2025 (# 2025-11-13);

Attendu que la direction générale a acheminé une lettre confirmant la fermeture de son poste de travail suite à la résolution du conseil;

Attendu que l'ex-employé avait jusqu'au 20 novembre 2025 pour retourner ses équipements et les clés en sa possession ce qu'il a omis de faire;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Sarah Bernier, et résolu ce qui suit :

D'entrer en contact et de proposer une rencontre avec l'ex-employé M. Ricard afin qu'il remette rapidement au bureau les effets appartenant à la municipalité;

Que la rencontre si acceptée par M. Ricard, se fasse en présence du maire ou son remplaçant) et le directeur général;

Que la direction générale fasse un suivi au conseil concernant la situation;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-12-09 : RÉOLUTION – RANG 1 – TRAVAUX À PLANIFIER 2026 - ENTENTE AVEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL

Attendu que la direction générale a rencontré un représentant de la municipalité de St-Paul en vue des travaux à effectuer en sus de l'entente signé avec la municipalité;

Attendu qu'une dizaine de voyage de gravier sera nécessaire pour égaliser le chemin du rang 1;

Attendu qu'une entente signée nous lie avec la municipalité de St-Paul concernant l'entretien du rang 1 (chemin mitoyen);

Il est proposé par Jean-Claude Giroux, appuyé par Sarah Bernier, et résolu ce qui suit :

De prévoir au budget 2026, un montant de 3 500 \$ (montant de l'entente 1 000 \$ + rechargement granulaire non prévu à l'entente environ 10 voyages de gravier).

Vote pour la résolution : 4

Vote contre la résolution : 1 (M. Denis Laprise vote contre la résolution)

Adopté à la majorité des conseillers présents.

2025-12-10 : RÉOLUTION MODIFICATION – RESPONSABILITÉS – TRANSPORT ET VOIRIE – RANG 1.

Attendu que l'entente signée concernant l'entretien du Rang 1 relève de l'autorité du conseil municipal;

Attendu que M. Jean-Claude Giroux est le conseiller attribué pour le dossier des transports et de la voirie;



Attendu que les actions présumées de M. Giroux dans le dossier de l'entretien du Rang 1 en 2024 et 2025 a fait l'objet de plusieurs questionnements de la part des membres du conseil;

Il est proposé par Sarah Bernier, appuyée par Ghislaine Litière, et est résolu ce qui suit :

Que le conseil municipal confirme la responsabilité du dossier des transports et de la voirie à M. Jean-Claude Giroux;

Que le conseil municipal confie toutefois la responsabilité de la supervision de l'entente du Rang 1 au conseiller M. Denis Laprise dans un souci de transparence;

Vote pour la résolution : 4 pour

Vote contre la résolution : 1 contre

Adopté à la majorité des conseillers présents

d) Travaux publics – Demande de soumissions – Suivi

Le directeur général effectue un suivi concernant les demandes d'estimation de prix pour les travaux prévus dans la Côte de la Loutre (rue Principale Ouest) et rang St-Joseph (limite Armagh). Aucune réponse n'a été reçue jusqu'à présent.

e) Travaux publics – Réparation de trous – Chaussées – Suivi

Le directeur général effectue un suivi concernant la demande de réparation de trous dans la chaussée. À la suite d'une communication avec l'entrepreneur, il s'avère difficile et ardu de procéder à des réparations actuellement. Le début du gel mais non terminé rend le travail sur la surface de la chaussée avec le revêtement non asphalté non efficace même à court terme. Toutefois, une signalisation adéquate devra être installée afin de permettre une circulation plus sécuritaire.

9. SÉCURITÉ ET INCENDIE

a) Incendie – Rencontre CAR – Mise en commun des services incendie

Les membres du conseil sont informés de l'évolution du dossier de prévention des incendies au niveau régional. Le comité CAR poursuit ses travaux en vue d'une mise en commun élargie pour les services incendie.

10. EAU POTABLE

2025-12-11 : RÉOLUTION – SOUMISSION – ALECTRON – SERVICES EAU POTABLE ET EAUS USÉES – 2026

Attendu que la municipalité doit avoir un contrat de gestion ou un/e employé/e qui s'occupe de la gestion de l'eau potable et des eaux usées;

Attendu que la compagnie Alectron nous a soumis une offre de service pour l'année 2026 au montant de (34 861,25 \$ + tx)

Il est proposé par Jean-Claude Giroux, appuyée par Ghislaine Litière et résolu d'accepter l'offre de service soumise par Alectron Inc au montant de 34 861,25 + taxes applicables.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents



11. EAUX USÉES

Aucun point n'est soulevé sous cet item.

12. LOISIRS

- a) Loisirs – Projet de service de bibliothèque - avec Notre-Dame-du-Rosaire - budget de 1 500 \$.

Le projet de partenariat avec la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire est discuté avec les membres du conseil. Ceux-ci sont ouverts au projet mais souhaitent obtenir davantage d'informations sur la fréquentation et l'utilisation du service. La direction générale tentera d'obtenir des informations sur la fréquentation des services de bibliothèque à Notre-Dame-du Rosaire.

13. PARC DES APPALACHES

Aucun point n'est apporté sous cet item.

14. HÉRITAGE

- a) Comité sur l'avenir de l'Héritage – Suivi

Le comité sur l'avenir de l'Avenir de l'Héritage n'a pas tenu de rencontres depuis la dernière séance du conseil.

- b) Héritage - Demande du comité de l'Héritage – Utilisation de l'ancien logement pour le 5 à 7 mensuel.

Les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de la part du comité de l'Héritage concernant la possibilité de tenir leur 5 à 7 dans le logement attenant à la salle de l'Héritage durant la période de fermeture hivernale. Le conseil ne prend aucune action concernant cette demande. Cependant, une proposition sera faite au comité pour entreposer le matériel nécessaire aux 5 à 7 dans le bâtiment municipal durant l'hiver.

- c) Héritage – Rencontre avec la Fabrique – 22 décembre 2025

M. le Maire ainsi que le directeur général rencontreront les membres du conseil de la Fabrique le 22 décembre 2025 pour discuter des modalités de révision des contrats notariés.

2025-12-12 : RÉOLUTION – MODIFICATION – COMPOSITION COMITÉ SUR L'AVENIR DE L'HÉRITAGE.

Attendu que le conseil municipal a adopté une résolution au mois de juin 2024 (#2024-06-13) créant un comité sur l'avenir de l'Héritage composé de 5 membres;

Attendu que selon cette résolution le comité comprend 2 représentants/es du conseil et 3 représentants/es de la communauté;

Attendu qu'actuellement, suite au départ de M. Styves Laprise, ce comité est composé de 4 membres uniquement;



Attendu que M. Styves Laprise souhaite poursuivre son implication dans ce comité à titre de membre de la collectivité;

Il est proposé par Ghislaine Litière, appuyée par Denis Laprise et résolu ce qui suit :

Que le conseil municipal modifie la résolution # 2024-06-13 concernant la composition du comité sur l'avenir de l'Héritage afin que l'obligation d'avoir deux élu/e/s minimum soit retirée;

Que la composition du comité comprenne toujours 5 membres au total;

Que le comité sur l'avenir de l'Héritage comprenne un/e élu/e du conseil municipal au minimum et 4 membres de la collectivité;

Que la candidature de M. Styves Laprise soit acceptée sur le comité sur l'avenir de l'Héritage au titre du 4^e membre de la collectivité;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

15. AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion n'est donné.

16. ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucune adoption de règlement n'est effectuée.

17. RÉOLUTIONS DIVERSES

2025-12-13 : RENOUELEMENT - ENTENTE SINISTRÉS – CROIX-ROUGE

Attendu que la municipalité accepte l'entente de la Croix-Rouge concernant l'aide aux sinistrés;

Attendu que le montant de cette entente est minime à l'égard des avantages potentielles reçues dans le cadre d'un sinistre au sein de la municipalité;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Ghislaine Litière, et résolu ce qui suit :

Que le conseil reconduise pour la prochaine année soit 2026 l'entente pour les sinistrés offerte par la Croix-Rouge au montant de 225 \$ plus taxes applicables;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-12-14 : RÉOLUTION – CONTRAT DE SERVICE – CAUCA – RÉPARTITION DES COMMUNICATIONS INCENDIE

Attendu que l'organisme CAUCA traite actuellement les communications incendie sur notre territoire et est reconnu comme un organisme compétent pour traiter ces appels;

Attendu que la municipalité de Sainte-Euphémie souhaite reconduire l'entente à ce chapitre avec cet organisme incluant les modifications prévues dans la proposition soumise concernant la tarification;



Il est proposé par Jean-Claude Giroux, appuyé par Sarah Bernier, et résolu ce qui suit :

D'accepter le projet de contrat de service tel que soumis par l'organisme CAUCA en septembre 2025 pour la répartition des communications incendie;

D'autoriser le maire (ou le maire suppléant) ainsi que le directeur général à signer cette entente.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-12-15 : RÉOLUTION – CONTRAT DE SERVICE – CAUCA – GESTION DES COMMUNICATIONS 9-1-1.

Attendu que l'organisme CAUCA traite actuellement les communications 9-1-1 sur notre territoire et est reconnu comme un organisme compétent pour traiter ces appels;

Attendu que la municipalité de Sainte-Euphémie souhaite reconduire l'entente à ce chapitre avec cet organisme incluant les modifications prévues dans la proposition soumise concernant la tarification;

Il est proposé par Simon Habel, appuyé par Denis Laprise, et résolu ce qui suit :

D'accepter le projet de contrat de service tel que soumis par l'organisme CAUCA en septembre 2025 pour la gestion des communication 9-1-1

D'autoriser le maire (ou le maire suppléant) ainsi que le directeur général à signer cette entente.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-12-16 : RÉOLUTION – NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT – ROTATION

Attendu que les membres du conseil municipal ont procédé au partage des dossiers de responsabilité lors de la séance régulière du mois de novembre 2025;

Attendu que les membres du conseil ont voté à majorité pour la nomination de M. Jean-Claude Giroux comme maire suppléant;

Attendu que des membres du conseil ont effectué une réflexion concernant le poste de maire suppléant dans une perspective d'apprentissage à moyen et long terme;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Jean-Claude Giroux, et résolu ce qui suit :

Que le conseil municipal souhaite une rotation pour le poste de maire suppléant afin de permettre à plus d'un conseiller/ère d'être en contact avec les responsabilités inhérentes à ce poste;

Que ce poste face l'objet d'une rotation aux 6 mois à partir de la date de nomination;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-12-17 : RÉOLUTION – ADOPTION - CALENDRIER DES SÉANCES - 2026



Attendu que la réglementation municipale demande que les membres du conseil décident via résolution les dates des séances pour l'année civile qui s'en vient;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Simon Habel, et résolu d'adopter le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2026 tel que proposé comme suit :

Lundi 12 janvier 2026

Lundi 2 février 2026

Lundi 2 mars 2026

Mardi 7 avril 2026 *

Lundi 4 mai 2026

Lundi 1er juin 2026

Lundi 6 juillet 2026

Lundi 10 août 2026

Mardi 8 septembre 2026 *

Lundi 5 octobre 2026

Lundi 2 novembre 2026

Lundi 7 décembre 2026

**Séance tenue le MARDI de façon exceptionnelle.*

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-12-18 : RÉSOLUTION CONCERNANT LA FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – 23 DÉCEMBRE 2025 AU 5 JANVIER 2026 (PÉRIODE DES FÊTES)

Attendu qu'annuellement une période de congé est prévue pour les employés municipaux durant la période des Fêtes;

Attendu que cette période de congé correspond habituellement aux vacances de la construction au Québec;

Il est proposé par Sarah Bernier, appuyé par Ghislaine Litière et résolu ce qui suit :

D'autoriser la fermeture du bureau municipal du 23 décembre 2025 jusqu'au 5 janvier 2026 inclusivement.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

g) Résolution – Émission – Permis de lotissement – 23 nouveaux lots et création d'une rue privée – M. Guillaume Couette – Lot 5 760 748.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance des recommandations du CCU concernant la demande de lotissement de M. Guillaume Couette. Suite aux échanges tenus par les membres du conseil, ceux-ci décident de reporter leur décision concernant cette demande de lotissement.

h) Résolution – Émission – Permis de lotissement – 8 nouveaux lots – Domaine du Lac Laflamme – Société immobilière MAG – Lot 5 760 798.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance des recommandations du CCU concernant la demande de permis de lotissement de la Société Immobilière MAG. Suite



aux échanges tenus par les membres du conseil, ceux-ci décident de reporter leur décision concernant cette demande de permis de lotissement.

18. MRC – POINTS À SOULIGNER

Monsieur le maire effectue un retour sur les discussions qu'il y a eu lors de la dernière séance de la MRC.

19. VARIA

- a) Varia - Directeur général – Fin de contrat – 31 décembre 2026

Le directeur général/greffier-trésorier mentionne aux membres du conseil son désir de mettre fin à son contrat le 31 décembre 2026.

- b) Demande – Information – possibilité de lotissement – Terrain Luc Poirier

M. Poirier souligne son intérêt pour un éventuel lotissement adjacent au terrain de la municipalité et près du chalet des Loisirs.

- c) Proposition – d'activités – Comité des Loisirs

Un citoyen de la municipalité propose une activité pour le comité des Loisirs. Les coordonnées du citoyen seront acheminées à la responsable du comité des Loisirs.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue.

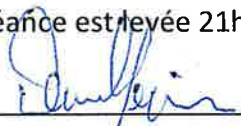
21. LEVÉE DE LA SÉANCE

2025-12-19: RÉOLUTION DE LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé Ghislaine Litière, appuyée par Denis Laprise, et résolu de demander à M. le maire de lever la séance.

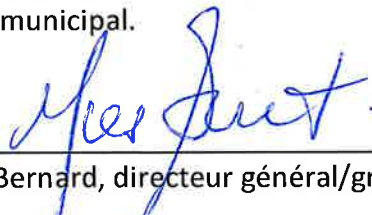
Adopté à l'unanimité des conseillers

La séance est levée 21h25.



Daniel Mercier, Maire

*Je, Daniel Mercier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Yves Bernard, directeur général/greffier-trésorier



Je, Yves Bernard, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 8 DÉCEMBRE 2025.